La mort tragique de Delagrange

LES OBSÈQUES DE L'AVIATEUR AURONT LIEU A ORLÉANS. — DELAGRANGE A ÉTÉ VICTIME DE SON AUDACE.

Bordeaux, 5 janvier.— Le corps de l'aviateur Delagrange a été veillé cette nuit par ses mécaniciens dans la propriété du vice-président de la Ligue méridionale aérienne, aimoyennant du champ d'aviation. Il a été mis en bière cet après-midi et il est parti ce soir pour Orléans où auront lieu les obsèques.

Les causes de l'accident

Interviews et opinions d'aviateurs

La tragique mort de Delagrange a causé une douloureuse stupeur chez tous les camarades du courageux aviateur. Ceux qui avaient eu l'occasion d'apprécier à maintes reprises la valeur de Delagrange et son merveilleux sang-froid, imputent les causes de l'accident à la disproportion qu'il y avait entre la puissance du moteur et la résistance de l'appareil.

FARMAN

Farman a donné sur les causes de l'accident les renseignements suivants :

— Delagrange eut tort de vouloir munir son appareil d'un moteur de 50 chevaux.

En effet, les « Blériot » ont été établis pour des moteurs qui font réellement 15 à 18 chevaux.

Vous voyez d'ici l'écart considérable. D'autant plus que le monoplan, par sa construction même, est beaucoup plus fragile qu'un biplan.

Le monoplan réclame un « haubanage » dont le passé aisément un biplan.

Dans le premier, les ailes ne tiennent que par les haubans. Que l'un d'eux se rompe, et c'est la chute.

Un moteur trop puissant doit forcément, petit à petit, détériorer les pièces essentielles d'un monoplane. C'est ce qui s'est certainement passé pour celui de Delagrange.

Il faut espérer que la mort de celui qui fut l'un des pionniers de l'aviation et qui était notre ami à tous, servira de leçon aux aviateurs, qui sont trop enclins, en général, à transformer des appareils établis pour un rendement qu'il est dangereux de dépasser.

BLERIOT

Blériot, constructeur de l'appareil avec lequel Delagrange se fua hier, est atterré.

Delagrange, dit-il, était un sportsman dans toute l'acception du mot. C'était un conducteur merveilleusement adroit, mais sa pratique comme constructeur n'était pas suffisante.

Il eut le tort de mettre un moteur de 50 à 60 chevaux sur un appareil fait pour supporter 25 chevaux.

Pauvre ami, il a payé cette imprudence de sa vie. Je perds en lui un ami sincère, dévoué, dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire.

La rivalité anglo-allemande

Un conflit est inévitable déclare M. Balfour

Londres, 5 janvier. — M. Balfour, dans un discours qu'il a prononcé hier à Hanley, a dit qu'il admirait beaucoup l'Allemagne.

Les hommes d'Etat et les diplomates des puissances secondaires sont unanimes, dit-il, à exprimer l'opinion qu'une lutte entre l'Allemagne et l'Angleterre est inévitable. Nous sommes prédestinés à succomber dans une grande lutte dont personne ne peut prévoir l'origine.

M. Balfour dit qu'un pays qui admet ces faits doit parler peu, mais agir beaucoup. Il espère que les prophètes sont dans l'erreur, mais il déclare : « En quatre années, si nous n'agissons pas, l'Angleterre sera dans une situation périlleuse sans précédent ».

La fugue de l'abbé Villiers

Le curé de « Bistro » est à Bordeaux. — Ses nouveaux projets

Paris, 6 janvier. — L'abbé Villiers dont la subite disparition avait fait naître tant d'hypothèses et qui était tout bonnement parti en Espagne, comme nous l'avons dit hier, vient de rentrer en France. Il se trouve actuellement à Bordeaux. Un de nos confrères qui l'a rencontré dans le petit hôtel où il descendit, a eu avec lui une intéressante conversation qu'il rapporte en ces termes.

« Après avoir énergiquement protesté contre l'abolition d'escroquerie qui a été portée contre lui, l'abbé ajouta :

« Les titres de Mlle Tourelle ? Et puis après... Je trouve un commanditaire qui me prête deux cent mille francs. Tout d'un coup voilà que des méchants viennent lui raconter des calomnies au sujet d'un voyage que je fis un jour en Amérique. Alors le commanditaire n'a plus marché. Il fallait pourtant que mon affaire aille. « L'Bistro » était lancé, parti et ne demandait qu'à aller jusqu'au bout. Alors je suis allé trouver Mlle Tourelle, je lui ai exposé la situation, je lui ai demandé des titres ; elle me les a confiés avec une autorisation écrite de sa main de les mettre en vente et de les vendus, et voilà tout. Je [illegible] tout cela un jour au centuple... [illegible] pourquoi ce départ, monsieur l'abbé ?...

« Oh ! c'est bien simple. L'argent était rare. Il commençait à manquer. Alors pour sauver « L'Bistro » j'ai résolu d'aller en Espagne exploiter deux de mes idées. D'abord une roue d'automobile à laquelle je veux intéresser le roi d'Espagne, et puis aussi un flacon inviolable (sic) que je destinais aux pères chartreux de Tarragone. J'ai écrit au roi et au supérieur des pères chartreux. Ils ne m'ont pas encore répondu. Mais je sais que le roi est à la chasse, dans le sud de l'Espagne, et que le supérieur des chartreux est très occupé en ce moment. Aussi je ne m'inquiète pas ; ils m'écriront à Paris lorsque j'y serai, et alors vous verrez, vous verrez ce que valent les idées de M. l'abbé Villiers... »

Les tirages financiers d'hier

Ville de Paris 1894-96

Le numéro 388122 gagne 100,000 francs.

Le numéro 410215 gagne 20,000 francs.

Les numéros 384360 et 4183 gagnent 10,000 francs.

Les trois numéros suivants gagnent chacun 2,500 francs :

193953 300800 170978

Les quatorze numéros ci-après gagnent chacun 1,000 francs :

424425	352946	339795	360591	275334
420447	228062	170625	325398	376097
272231	381145	400377	407597	

CREDIT FONCIER

Foncières 1879

Les deux numéros 801006 et 12050 gagnent chacun 100,000 francs.

Le numéro 645682 gagne 25,000 francs.

Les deux numéros 1355828 et 1404941 gagnent chacun 10,000 francs.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

596160 71551 1360313 566646 775077

Foncières 1885

Le numéro 969636 gagne 100,000 francs.

Le numéro 859492 gagne 25,000 francs.

Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

282751 407233 261761 369210 981154 390823

Quarante-cinq autres numéros gagnent chacun 1,000 francs.

Foncières 1909

Le numéro 970217 gagne 50,000 francs.

Le numéro 732674 gagne 10,000 francs.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs.

353338	110022	121106	759217	327050
1360806	857189	981805	860166	1265722

Soixante autres numéros gagnent chacun 500 francs.

Le Congrès des Socialistes Prussiens

Le Congrès décide une action énergique en faveur du Suffrage universel

Berlin, 5 janvier. — Le congrès national du parti socialiste prussien s'est occupé, dans sa séance d'hier, de la question la plus importante de son ordre du jour : la question du droit électoral en Prusse.

Une série de résolutions avaient été déposées sur le bureau du congrès, préconisant une agitation plus énergique encore en faveur du suffrage universel pour les élections au Landtag prussien, et au besoin, comme dernier moyen pour atteindre le but désiré, le recours à la grève générale.

La députée au Landtag Strobel a prononcé un discours qui ne laisse aucun doute sur les intentions du parti démocrate socialiste prussien. M. Strobel dit :

« Les socialistes doivent marcher seuls au combat pour le suffrage universel et déchaîner en Prusse une véritable tempête. Il ne peut être question, ajoute-t-il, d'une action commune avec les nationaux libéraux et les libéraux, ceux-ci ayant déjà promis au gouvernement d'approuver le projet qu'il déposera à la rentrée du Landtag, et qui constituera, à n'en pas douter, à peine un progrès sur le mode actuel de suffrage. Il faut que nous éclairions le peuple sur la trahison commise par le centre catholique, les libéraux et les nationaux libéraux. J'ai déposé une résolution qui ne mentionne pas expressément le recours à la grève générale et aux manifestations dans la rue.

» Mais, je ne puis pas moins persuadé que nous devons nous servir pour obtenir le suffrage universel de tous les moyens qui se trouvent à notre portée. Un publiciste socialiste a protesté contre les descentes dans la rue. Mais c'est là une opinion isolée ; et d'ailleurs ce ne sont pas les socialistes qui ont fait couler le sang ! »

Ces paroles ont été accueillies par de frénétiques applaudissements, et sans discussion une résolution conçue dans le sens du discours de M. Strobel a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

Les sauterelles en Tunisie

Tunis, 5 janvier. — Diverses localités de la Tunisie, la région de Gabès spécialement, sont menacées cette année encore par le fléau des sauterelles et des criquets.

Durant ces derniers temps, de nombreux et importants vols d'aridiens venant du Sud se sont abattus sur la région de Gabès ; on en a ramassé en quelques jours plus de 350 sacs.

Les populations agricoles se montrent très inquiètes des éventualités menaçantes qu'on pronostique.

Le roi Albert et l'Eglise

Une campagne cléricale qui se précise. — Une question dynastique posée par un journal clérical. — Le chantage contre le roi Albert.

Bruxelles, 5 janvier. — La campagne organisée par le parti catholique, dès le lendemain de la mort de Léopold II, se précise. A tort ou à raison, le roi Albert Ier passe pour nourrir des idées libérales ; quelqu'un même ont affirmé qu'il aurait des tendances anticléricales.

Les milieux catholiques ont été impressionnés par ces bruits ; des journaux de droite ont saisi l'occasion de la nomination de nouveaux dignitaires de la cour pour publier des notes peu bienveillantes pour le nouveau souverain.

D'autre part, c'est à cette campagne qu'il faut rattacher la confirmation solennelle du mariage religieux de Léopold II avec la baronne de Vaughan, par le cardinal de Malines et l'épiscopat, car encore que ce mariage religieux soit sans valeur juridique aucune, il peut avoir une valeur morale aux yeux des masses catholiques, et il pourrait donner lieu, ainsi solennellement confirmé par l'épiscopat, à des difficultés assez sérieuses dans l'avenir, si jamais le principe de la recherche légale de la paternité, pour lequel il y a un mouvement en Belgique comme en France, venait à triompher.

Un journal catholique de Gand, la « Liberté », pose un autre problème et va jusqu'à prétendre qu'il y a réellement une question dynastique en Belgique. Pour soutenir cela, il s'appuie sur un article de la Constitution, révisée en 1893, article qui dit que « sera déchu de ses droits à la couronne le prince qui se serait marié sans le consentement du roi ou de ceux qui, à son défaut, exercent ses pouvoirs dans les cas prévus par la Constitution ».

Or, quand en 1900, le prince Albert épousa la princesse Elisabeth, duchesse de Bavière, il n'aurait pas obtenu l'assentiment parfaitement régulier du roi Léopold. On se contenta de publier au « Moniteur », journal officiel, une note disant que, « de l'assentiment du roi, LL. AA. RR. le comte et la comtesse de Flandres venaient de consentir au mariage de leur fils S. A. R. le prince Albert de Belgique, avec S. A. R. Mme la duchesse Elisabeth de Bavière ».

Cette simple déclaration du journal officiel était insuffisante, soutient-on maintenant, parce qu'il résulte des débats qui eurent lieu lors de la révision de la Constitution, que le consentement du roi au mariage d'un prince de la famille royale devait être un « acte gouvernemental » et que tout acte gouvernemental du roi ne peut avoir d'effet s'il n'est contresigné par un ministre.

Aucun acte de ce genre, contresigné par un ministre, n'ayant été publié officiellement, lors du mariage du prince, qui est aujourd'hui le roi Albert, le journal qui soulève cette question conclut que le prince se marianl, sans y être autorisé par un arrêté royal, contresigné par un ministre, est déchu de ses droits à la couronne.

La thèse est curieuse, mais certainement une erreur de pure forme ne suffirait pas à poser sérieusement la question dynastique en Belgique, surtout après l'accueil fait au roi Albert lors de son avènement au trône. Ce qui est à noter, c'est que ce fait comme celui du mariage religieux du roi Léopold, est cité en valeur par des journaux catholiques ; si bien qu'on peut se demander s'il n'y a pas là une sorte de chantage exercé par le parti catholique contre le roi Albert, qui est ainsi prévenu d'avoir à se montrer suffisamment complaisant à l'influence cléricale.

Les troubles dans l'Yémen

Constantinople, 5 janvier. — Malgré les affirmations officielles, la situation dans l'Yémen n'est nullement satisfaisante. Des dernières nouvelles annoncent un combat contre quatre tribus concentrées aux environs de Hodeidah. Quoique les troupes aient dispersé les rebelles, cette concentration à proximité du principal port de l'Yémen prouve l'insuffisance de l'expédition. Une autre preuve d'impuissance est que le gouvernement n'ait pas consenti à ce que le consul italien de Hodeidah allât sur les lieux de l'assassinat de MM. Benzoni et Burkhardt pour recueillir leurs dépouilles.

Tahir Redjeb bey, député de Hodeidah, a démissionné avant-hier en disant que le gouvernement ne prenant pas des mesures pour pacifier l'Yémen, le mettait dans une grande difficulté de collaborer pour le bien de la province avec les autres députés de l'Yémen, qui ignorent tous la langue turque.

Une agression contre M. Clémentel

L'ancien ministre des colonies est frappé par un ex-gardien de prison

Versailles, 5 décembre. — M. Clémentel, ancien ministre des colonies, recevait hier soir, à son domicile, 19, boulevard de la Reine, à Versailles, la visite d'un ancien gardien de prison, Alexis Thomas, domicilié à Paris, qui, ayant été récemment révoqué, sollicitait l'intervention de l'ancien ministre pour obtenir sa réintégration dans l'administration.

Celui-ci fit comprendre à l'ex-fonctionnaire que, dans les circonstances, il ne pouvait lui être utile, et, devant son insistance, il l'invita doucement à se retirer.

Thomas entra alors dans une violente colère et frappa brutalement l'ancien ministre, qui dut faire quérir les agents de police par sa bonne. L'irascible individu fut conduit, non sans une résistance acharnée, devant M. Payen, commissaire central, qui reçut la déposition de M. Clémentel.

Peu après, l'ancien ministre retirait sa plainte. Alexis Thomas n'en sera pas moins poursuivi pour outrages et voies de fait à agents. Il a été écroué à la prison Saint-Pierre.

Choses Turques

Un de nos amis qui a quitté le Nord pour aller s'installer à Constantinople, depuis deux années, nous envoie quelques impressions sur ce pays turc encore bien mal connu et que des crises parlementaires et ministérielles ne cessent, en ce moment, de tourmenter.

Voici ces notes prises sur le vif :

« La Turquie est un fort joli pays, mais ses habitants sont bien les personnages les moins dignes d'intérêt qu'on puisse trouver.

Le Turc est un meneur effronté s'il a quelque éducation et s'il traite avec un indigène (étranger, infidèle). Si le Turc appartient à la populace, il est ...onnête et loyal. Mais alors sa bêtise est incommensurable. Il est l'esclave de mille préjugés archaïques. Il semble assez propre à s'assimiler la civilisation européenne. Au vrai, il en remarque surtout les défauts et les vices. L'intelligence du Turc présente rarement une moyenne. Vivacité d'esprit ou indolence complète, voilà son fait. La race est le plus souvent dominée par une séculaire paresse.

Tout un jour le Turc, — de haute ou basse classe, — sait rester à fumer, à boire, à discuter longuement à la manière byzantine, sans qu'aucune résolution précise ne ressorte de ces propos échangés entre des bouffées de narghileh. Ces causeries interminables établissent entre les hommes des divers degrés de l'échelle sociale des rapprochements que nous autres, Européens, nous ignorons. Le grand prêtre de la Mosquée paresse ainsi en compagnie de son meilleur ami, le marchand de pistaches du coin...

L'inaction générale, le goût du « farniente » influent nécessairement sur l'éducation des masses, sur la vie sociale. Il faut d'ordinaire trois bonnes années à un Turc pour apprendre à lire et à écrire. Son ignorance ne lui pèse point. Aussi serait-on fort étonné en Europe de connaître dans quelles conditions se fit le mouvement libéral de l'an dernier.

On a entendu des Turcs parler de liberté, de justice, d'émancipation. En France, on s'enthousiasma généreusement pour cette poussée apparente des plus beaux sentiments. Hélas ! en Turquie, on parlait souvent de tout cela sans savoir ce que l'on disait. Dans maints endroits, on y criait : « Vive la liberté ! Vive la Constitution ! » Par ces mots incompris les Turcs croyaient manifester leur simple désir de ne plus payer d'impôts !...

C'est vous dire que tout est à faire dans ce pays, sur lequel on a écrit de monstrueuses erreurs. Voici un exemple de ce qu'est l'administration Turque :

L'autre jour, j'avais une démarche à faire à la « Municipalité » ou Hôtel de Ville. Le bâtiment, extérieurement, a quelque valeur, grâce à sa façade badigeonnée de blanc et de jaune. A l'intérieur, c'est autre chose. Les salles sordides sont d'une saleté repoussante. Les escaliers sont en ruine. Les murs sont crasseux.

Au rez-de-chaussée, sur un couloir, s'ouvrent les bureaux. Ce sont de vastes pièces où les employés réunis autour de grandes tables fument et boivent du café ou égrènent leurs chapelets... Avant d'entrer dans l'Hôtel de Ville, je dus faire écrire ma requête, selon les formules consacrées, par un bougre qui accomplit cette besogne, moyennant un franc. Il saupoudra son écriture de sable bleu, selon le rite officiel, il me fournit les timbres nécessaires, puis, muni de cette pièce originale, je m'aventurai dans l'Hôtel de Ville. Un Turc me prit au passage mon parapluie et mes galoches, car c'est la mauvaise saison. On craint sans doute la boue dans cette demeure de l'ordure ! Un autre escogriffe, galonné sur toutes les coutures bien que fort débraillé, s'empara ensuite de ma requête, disparut vers les bureaux un instant, puis revint en me disant de repasser le lendemain. Ces messieurs étaient occupés ou disaient leurs prières ! Et ils ne sont au bureau que cinq heures à peine par jour.

Les étrangers sont toujours mal vus, ici. On sait bien qu'on a besoin de leurs capitaux, aussi on les supporte, mais un sourd ressentiment existe contre eux. Un député Turc me disait dernièrement : « Vous autres, français, vous êtes nos amis parce que vous avez de l'argent ! » Et il ajoutait : « Cependant si nous voulons votre or, nous n'avons que faire de vos hommes. D'ailleurs, ceux-ci ne peuvent pas réussir. Dès leur arrivée ils sont pillés dans les milieux turcs par les ambassades. C'est le vrai moyen de ne rien savoir, car on se méfie des personnes ainsi présentées ».

En somme, la Turquie est un champ nouveau intéressant à défricher pour l'étranger. Seulement il y a la manière et le caractère perfide du Turc la rend difficile. On acceptera les capitaux, mais on mettra leurs propriétaires à la porte ! »

La Triple Alliance sera-t-elle renouvelée ?

UN ARTICLE SENSATIONNEL DE M. PALAMENGHI-CRISPI. — LA TRIPLICE DOIT ETRE REVUE ET CORRIGEE.

Rome, 5 janvier. — Dans la presse comme dans les milieux politiques de Rome, on continue à s'occuper de la Triple-Alliance dont le traité expire en 1914. La triplice sera-t-elle ou non renouvelée ?

Dans la pensée des hommes politiques italiens, les plus compétents dans les questions de politique extérieure, l'Italie ne saurait renouveler la Triplice sans exiger de ses alliés de sérieuses modifications à introduire dans le traité. Partisans et adversaires de la Triplice se trouvent d'accord là-dessus.

Les déclarations que vient de faire M. Palamenghi-Crispi, parent du défunt premier ministre dont il fut le collaborateur le plus dévoué, dans une revue allemande, sont vivement commentées dans les milieux politiques.

M. Palamenghi-Crispi, gallophobe impénitent, héritier de la pensée politique de son oncle, est l'homme le mieux documenté sur la Triplice, car il connaît les termes du traité, quoique secret.

On se demande souvent, dit-il, au cas où un des cas prévus dans le traité de la Triplice se vérifiait, si l'Italie resterait fidèle à ses engagements.

La réponse que l'on donne habituellement à cette question est insuffisante. Dire que le gouvernement, quel qu'il soit, ferait honneur à sa signature, n'est pas résoudre la question, car on peut encore se demander si le peuple italien suivrait son gouvernement.

M. Palamenghi-Crispi admet qu'un traité d'alliance n'a pas de valeur s'il n'est pas sanctionné par le sentiment populaire ; et c'est justement le cas de la Triplice, qui est antipathique à la grande majorité du peuple italien.

La question que pose M. Palamenghi-Crispi est celle-ci : l'Italie est-elle convaincue de l'utilité de la Triplice ?

« La Triplice est un pacte secret entre gouvernements qui dure depuis plus d'un quart de siècle.

« La situation de l'Europe n'est pas aujourd'hui ce qu'elle était en 1882, quoique le danger d'une guerre de revanche de la part de la France lui ait conservé toute sa valeur ».

Lorsque l'alliance fut conclue, l'Italie crut qu'en dehors des cas prévus dans le traité, cette alliance aurait une signification de solidarité politique et morale entre les signataires.

« L'Italie (celle qu'aurait rêvée Crispi) fut déçue dans ses espérances ».

L'Allemagne ni l'Autriche n'encouragèrent jamais l'aventureuse politique mégalomane de Crispi, qui, selon l'opinion autorisée de M. Luzzatti, aujourd'hui ministre de l'Agriculture, ne pouvait avoir d'autre résultat qu'une guerre fratricide entre la France et l'Italie.

LA TRIPLICE N'A ETE UTILE QU'A L'ALLEMAGNE

M. Palamenghi-Crispi reconnaît lui-même que la Triplice n'a été utile qu'à l'Allemagne, qui sûre de ne pas être attaquée par la France, a pu donner un essor merveilleux à son industrie et à son commerce.

« Si l'Allemagne estime « que la Triplice n'est quelque valeur que sous le gouvernement de Crispi, qui sut faire face à la France, imposer à ses ministres le respect du traité du Bardo, en les obligeant à renoncer aux fortifications de Bizerte et à maintenir le « statu quo » dans la Méditerranée.

» M. Crispi put faire tout cela grâce à l'amitié de Bismarck, mais les successeurs du chancelier de fer, malheureusement, ne suivirent pas la même politique à l'égard de l'Italie. »

Comme preuve de la grande amitié de M. de Bismarck pour Crispi, il cite deux télégrammes dont l'un du 24 septembre, ainsi conçu :

« L'analogie de nos antécédents historiques, de nos aspirations nationales et des dangers qui peuvent nous menacer, a créé entre nos deux pays cette solidarité d'intérêts qui les a prédestinés à une alliance naturelle et constante. Je suis heureux d'être appelé à coopérer avec V. E. à la noble tâche... nous prêtant mutuellement l'appui moral et matériel contre toute atteinte à l'indépendance d'un des alliés. »

Dans l'autre, en date du 21 avril 1890, voici comment s'exprimait le chancelier :

« L'endroit dont je date ces lignes (Friedrichsruhe) me m'est cher pas seulement par le calme de ses forêts, mais surtout par le souvenir si agréable des visites dont vous avez bien voulu m'y honorer. A mon regret nos excellentes relations officielles ont été interrompues, mais je suis sûr que V. E. me conservera toujours l'amitié personnelle qui nous lie. »

« Voilà les temps heureux de la Triplice, à laquelle avait fait adhésion l'Angleterre », s'écrie M. Palamenghi-Crispi.

Dans le traité de la Triplice, il y a une clause en vertu de laquelle l'Italie ne serait pas engagée à marcher contre l'Angleterre.

M. Palamenghi conclut en demandant le maintien de cette clause dans la Triplice, qui doit être revue et corrigée, comme condition « sine qua non » de son renouvellement.

C'est un avertissement que M. Palamenghi a voulu donner à ses amis de Berlin et de Vienne, à qui il reproche d'avoir trop négligé l'Italie, alliée fidèle. Sans le vouloir, M. Palamenghi-Crispi vient de donner raison aux adversaires de la Triplice, de plus en plus nombreux, qui soutiennent avec juste raison que la combinaison diplomatique de M. de Bismarck a fait son temps, et qu'elle ne saurait plus être d'aucune utilité pour l'Italie.

Un audacieux coup de main

Les cambrioleurs opèrent en plein jour

Paris, 5 janvier. — Dans un vaste immeuble du faubourg Poissonnière, séparé en deux corps de bâtiment par une cour et occupé de haut en bas par des industriels et commerçants, des cambrioleurs ont pénétré, à une heure, pendant le déjeuner, dans les ateliers de M. Chastel, fabricant de faux-cols et manchettes, et ont fracturé le tiroir-caisse.

Le magasin de M. Chastel est situé au premier étage. L'escalier qui y donne accès précède la loge du concierge, de telle sorte qu'elle ne peut apercevoir les gens qui entrent et sortent.

Les cambrioleurs ont ouvert très facilement la porte d'entrée, qui n'était fermée qu'à un tour de clef, puis ils se sont attaqués directement au tiroir qui sert de petite caisse.

Ce fut le garçon de magasin qui, surpris de trouver la porte du bureau ouverte, s'empressa de vérifier le coffre-fort et constata le vol. Il prévint aussitôt M. Chastel.

M. Chastel ne connaît pas encore le montant du vol. Il ne porte ses soupçons sur personne, bien qu'il soit à peu près évident qu'il fut accompli par un familier de la maison.

Plainte a été portée au commissaire de police, qui se livre actuellement à une enquête.

Les mineurs anglais et les élections

Un manifeste de la Fédération des Mineurs

Londres, 5 janvier. — Le comité exécutif de la Fédération des Mineurs de la Grande-Bretagne adresse aux 600.000 membres de cette Fédération, un manifeste électoral, dans lequel la commission s'élève contre l'attitude que la Chambre des lords a adoptée en refusant son adhésion au budget.

« Il convient de se rappeler, dit le manifeste, que cet acte de la Chambre des lords n'est que le dernier d'une longue série tendant à mutiler ou à rejeter des mesures démocratiques qui avait adoptées la Chambre des communes et dont plusieurs avaient la plus haute importance pour les mineurs.

« Dans toutes les circonscriptions le mineur devrait voter pour que l'on abolisse le pouvoir autocratique qui n'existe que pour protéger les intérêts des propriétaires fonciers et d'autres classes riches. Dans toute circonscription où la Fédération des mineurs ou le parti ouvrier a adopté un candidat il est du devoir de chaque mineur non seulement de voter, mais encore de travailler pour assurer que tel candidat soit élu. Votez dans votre intérêt et dans celui de votre femme et de vos enfants ».

L'EGLISE ET L'ECOLE

Angers, 5 janvier.— Vingt élèves de l'école de Liré ont été exclus pendant trois jours pour avoir refusé de se servir d'un manuel condamné par les évêques.

Plus d'Engelures

L'Académie de Médecine nous donne une recette des plus simples

Pour cette fois, on ne saurait accuser l'Académie de médecine de nous faire, contre des maladies exceptionnelles, la théorie compliquée de remèdes difficultueux.

MM. Jacquet et Jourdanet sont montés, hier, à la tribune de l'Académie pour nous parler des engelures : c'est de saison, encore que l'hiver soit doux.

Et pour cette affection dermique, en somme assez douloureuse, surtout pour ceux qui doivent travailler les mains nues au grand air, ils ont préconisé une méthode thérapeutique des plus simples.

Levez la main en l'air et maintenez-la suspendue pendant quelques minutes en agitant les doigts : c'est la une petite manœuvre bien connue de ceux qui veulent faire montre d'une main fine et blanche.

Le résultat de cette opération, qu'il faut répéter une dizaine de fois dans la journée, sera de décongestionner la main, de déboursouffler les chairs, si on peut dire. Par suite, la peau qui était tendue et gonflée aura plus de jeu les engelures, qui étaient ouvertes tendront peu à peu à se fermer, car les lèvres béantes de leurs plaies se rapprocheront, toutes disposées à se souder.

L'application d'un corps gras quelconque, aussi adoucissant que possible, fera le reste et tout sera cicatrisé en quelques heures.

On voit que c'est simple et facile à suivre, même en voyage.

FEUILLETON DU 6 JANVIER. — N. 32

LES AVENTURES DE Cyrano de Bergerac

PAR

Jules LERMINA

— Et le résultat de vos investigations ? demanda Richelieu.

— C'est que ces adversaires dont Votre Eminence daigne me demander le nombre...

— Eh bien ?

— Ils se réduisaient à un seul !

— Quoi ? pour faire un pareil carnage ?

— Oui... C'est bien invraisemblable...

— Mais qu'est-ce tabulaire !

— Volontiers, monseigneur... Mais c'est ainsi !

— Capitaine, je ne puis vous croire !

— Serai-je plus heureux si je donne à Votre Eminence ma parole de soldat ?

— Puisqu'il en est ainsi, monsieur, je ne doute plus...

— Et je puis donner à l'aventurier qui venait ces hauts faits son véritable nom...

— Ah ! je serais bien aise de le savoir.

— C'est un certain Cyrano de Bergerac.

— Merci... Voilà un nom que je n'oublierai pas...

— Si Votre Eminence veut le retrouver, reprit, triomphalement Raminoise, je connais quelqu'un qui pourrait l'aider...

— Vraiment ?

— Son valet... Il est en lieu sûr... Et s'il voulait de rien dire, la fortune au bassin.

— Nous verrons... nous verrons... Mais, dites-moi, cette dame qu'il emportait... Je n'ai entendu qu'à moitié son nom ?...

— Mme d'Andigny...

Raminoise comprit tout à coup qu'il avait prononcé une parole de trop.

— Et l'enfant ?... continuait Richelieu. Vous doutez-vous ?...

— De rien, monseigneur... de rien... balbutia l'officier.

— Je ne sache point que Mme d'Andigny ait jamais été mère...

— Assurément non, monseigneur...

— Donc, cet enfant ?... Vous n'avez pas la moindre idée ?...

— Non... pas la moindre, en vérité !... Mais si Votre Eminence ordonne que je recherche...

Un nouveau regard du père Joseph le fit encore une fois s'arrêter brusquement.

D'ailleurs, le cardinal disait d'une voix brève et cassante :

— Inutile, capitaine !

Et il ajoutait aussitôt :

— Il y a là sans doute un secret qui ne concerne ni vous ni moi... Ne nous en mêlons point... Et je tiens, au contraire, vous m'entendez ?... à ce que vous n'approfondissiez pas davantage ce qui s'est pu passer cette nuit... Vous l'oublieriez même tout à fait, que j'en serais fort aise.

Cette fois, le capitaine aux gardes avait compris.

— Cela suffit, dit-il en s'inclinant. Et Votre Eminence peut être certaine...

— Fort bien, monsieur de Raminoise !

Et, congédié d'un geste, l'officier marcha à reculons jusqu'à la porte.

Arrivé là, il pivota sur les talons et disparut.

Lorsque la porte se fut refermée, Richelieu quitta le ton mi-sérieux, mi-narquois, qu'il avait gardé jusque-là.

Sa physionomie se fit dure, sa voix devint menaçante.

Il s'avança vers le franciscain, et, croisant les bras :

— Joseph, dit-il, vous jetterez-vous toujours à la traverse de mes projets ?

— A la traverse ? Non !

— Eh ! quoi, vous osez dire ?

— J'ose affirmer que je ne proposais de travailler pour vous...

— C'est trop, à la fin !... Suis-je donc de ces gens que l'on garde en tutelle ?... Et me prenez-vous...

— Pour un Louis XIII ? Oh ! certes non — et vous le savez bien !... Mais je vous veux tout puissant, à l'abri de la moindre surprise !... Aussi, lorsque malgré votre génie que j'admire et dont je suis l'humble valet, je vous vois hésiter, user de demi-mesures, j'interviens... C'est pour votre bien !

— Je ne veux point être aidé malgré moi ! Et, se penchant vers le moine, il ajouta d'une voix plus basse :

— Mais, vous ne comprenez donc pas ! Cet enfant... Moi, je veux qu'il vive !... Qui sait ce qu'il peut advenir de son aîné ? Il nous faudrait alors, après l'avoir tenue pour un malheur, bénir cette double naissance !

— Pardonnez-moi ! s'écria le franciscain. Je vois bien à cette heure que malgré tout mon dévouement, il est des instants où je me sens indigne de vous servir...

Et, se prosternant presque devant le prélat, il continuait :

— Je le comprends, maintenant !... Il faut que Louis XIV venant à mourir, nous puissions faire crier encore : « Vive Louis XIV ». Diane de Lucé n'aurait plus de fils... Mais Anne d'Autriche retrouverait le sien...

— Enfin !... murmura Richelieu. Est-il donc si difficile de se faire deviner même du seul homme à qui j'ai quelquefois permis de lire dans mon esprit !...

Joseph releva la tête.

Les yeux étincelants, il déclara :

— Rien n'est encore perdu !... Et je puis vous faire retrouver le fils de notre reine...

— Comment ?

— Vous avez entendu le nom du pourfendeur ?

— Oui...

— Eh bien, je n'ai pas besoin d'être aidé pour retrouver sa trace.

— Vous savez où il est ?

— Oui... Dans un cachot des combles du château...

— Parfait !

— Et vous n'avez qu'un mot à dire : je vous fais amener ce Cyrano de Bergerac.

Mais brusquement les deux hommes se retournèrent.

Ils venaient d'entendre un grand bruit.

Cela venait de la haute cheminée.

Deux jambes bottées apparaissaient sous le manteau.

Puis un corps tout entier, surmonté d'une malicieuse figure ornée d'un nez énorme...

Et Cyrano s'avançait au milieu de la pièce, tirait son feutre et saluait en disant :

— On parle de moi ?... Me voici !

XV

D'une façon de parler sans rien dire

Le premier mouvement du moine fut de courir vers la table pour lancer un vigoureux appel aux gardes d'antichambre.

Mais, d'un geste impérieux, Richelieu l'arrêta.

Pouvait-il laisser croire que l'insolite et brusque irruption de l'intrus lui faisait peur.

Et, jetant au Gascon un regard dédaigneux, il gagna son fauteuil du pas le plus tranquille.

S'y étant installé, il demanda froidement :

— Qui êtes-vous ?

Le jeune homme ne répondit pas.

Lorsqu'il avait surgi de la cheminée, tombant, il ne savait où, il n'avait d'abord aperçu que le franciscain.

Mais, en se déplaçant, la robe de bure avait soudainement démasqué la robe de pourpre du prélat.

— Le cardinal !...

Et Cyrano s'était senti quelque peu troublé.

Mais cette impression se dissipa bien vite.

Sans même retenir un geste résolu qui soulignait son monologue, il murmura :

— Eh ! pardon, qu'est-ce donc qui me prend ?... Au lieu de m'en effarer, je dois me féliciter de ma chance !

— Qui êtes-vous ? répétait sèchement le cardinal.

Notre Gascon avait repris toute son aisance.

Balayant le parquet de la plume de son chapeau, il s'inclina en un nouveau salut.

— Qui je suis, monseigneur ? fit-il. Je crois vous l'avoir dit... Mon nom, c'est celui que l'on prononçait ici-même, il n'y a qu'un instant.

— Donc, vous prétendez être un gentilhomme du nom de Cyrano ?

— En personne, monseigneur... Et c'est une prétention que, de père en fils, nous avons dans la famille...

D'un ton hautain, Richelieu répliqua :

— En ce qui vous concerne, vous permettrez bien que j'en doute...

Le jeune homme se redressa fièrement.

— Jamais je n'ai menti ! s'écria-t-il. Et, quand j'affirme...

— Vos manières, en tous cas, ne témoignent guère pour vous...

Notre Gascon se mit à rire.

Et, montrant la cheminée :

— Ah ! je comprends ! fit-il.

— Parce que je suis entré par là ?... J'aurais préféré de beaucoup, reprit-il aussitôt, obtenir de Votre Eminence une audience en règle... Mais le hasard en a décidé autrement... Je ne puis que l'invoquer pour mon excuse.

— Et comment fûtes-vous amené à pénétrer chez moi d'une aussi singulière façon ?

— J'étais prisonnier dans les combles de ce château... N'ayant aucun goût pour l'existence sédentaire qu'on mène sous les verrous, j'ai pris le chemin des toits. Que voulez-vous, monseigneur, c'est une habitude de ma famille que de vouloir la liberté... et quand on nous la refuse, nous la prenons !... Il y avait des barreaux, mais d'honneur ! ils mal scellés !... détestable ciment... des vous vois, monseigneur ! Bref, j'ai arrêté quelque peu sur toilles et ardoises... puis, une cheminée s'est offerte... A tous risques, je m'y suis engagé... Et voilà comment je suis libre !

D'une voix rude, le moine interrompit :

— Libre ?... fit-il. Pas encore...

Cyrano se tourna vers lui.

Et, du ton le plus convaincu :

— Pardonnez-moi, mon révérend... Mais je suis sûr de ce que j'avance...

— Si sûr que cela ?

— Absolument !

Le Gascon parlait avec une si belle conviction, toute sa personne respirait à tel point la jeunesse, l'énergie et la tranquille audace, que Richelieu le regarda d'un œil intéressé.

Avec un demi-sourire, il demanda :

— Et qui vous donne tant d'assurance ?

Cyrano s'inclina et d'une voix nette il répondit :

— Monseigneur, c'est la foi que j'ai en votre justice !

— Pour y faire appel, vous devriez commencer par dire de quoi vous êtes accusé...

— Oh ! ce serait de grand cœur... Mais...

— Mais ?

(A suivre).